

**Procès-verbal de l'assemblée générale du BEF
Lundi 2 juin 2014
9h00**

Après avoir salué les participants, Blandine Poteaux remercie l'équipe de direction du lycée Pablo Neruda pour son accueil. Elle présente Nathalie Dragée, professeure-documentaliste au lycée Jean Rostand et webmestre du BEF puis salue la présence de Messieurs Thénot et Douville.

L'ordre du jour est rappelé :

- Présentation par la webmestre du site du BEF et de Réséda
- Remontée des demandes de formation sur site
- Présentation des travaux menés en groupes et perspectives
- Questions diverses : intervention de M. Thénot sur le volet numérique du projet d'établissement.

1 / Intervention de Nathalie Dragée, webmestre

En tant que webmestre, Madame Dragée ne travaille qu'avec le bureau : toute demande de parution d'un établissement passe obligatoirement par le bureau. Elle ne rédige aucun article et veille au respect de la charte éditoriale (voir site académique).

Elle peut être contactée à l'adresse suivante : nathalie.dragee@ac-rouen.fr

Chaque BEF est doté d'un webmestre, la coordination académique est assurée par Sophie Bocquet, sous la houlette de Monsieur Kogut, IA-IPR EPS, coordonnateur des BEF.

Tous les projets locaux n'ont pas vocation à être publiés sur le site académique des BEF.

Les projets innovants peuvent l'être sur proposition du bureau.

Différentes entrées : par axe, par mot-clé ou par thématique.

Les dates de réunion sont publiées sur le calendrier.

Elle présente Réséda, anciennement CANOPE : on peut constituer des groupes et sous-groupes, avec invitation des membres. On peut déposer un lien, un compte-rendu, travailler en simultané sur le site.

Monsieur Thénot rappelle l'architecture d'ensemble :

Portail général de l'académie

Portail métier : on est identifié comme une personne qui a une fonction, on y trouve des informations ciblées (accès par identifiant de messagerie)

Réséda : réseau social qui sert à faire du travail collaboratif, y compris avec le premier degré (accès par identifiant de messagerie)

Site des bassins de formation et d'éducation

2 / Remontée des demandes de formation sur site

La volonté du Recteur est de faciliter la formation sur site. Les stages sur site ne peuvent avoir lieu que s'ils sont organisés au niveau du bassin. Les demandes de projet doivent être établies et envoyées au bureau, qui doit établir des recoupements et faire remonter les demandes de formations sur site.

Plusieurs questions sont posées par l'assemblée à M. Thénot :

- Le lycée de la Côte d'Albâtre souhaite réunir les enseignants des collèges de secteur dont on n'appartient pas au BEF ? Est-il possible de l'intégrer à la session ?

↳ Réponse : on ne doit pas se priver de faire de l'inter BEF

- Au collège de Blangy-sur-Bresle et avec les écoles, une formation CLEAC est sollicitée :

↳ Réponse : les CLEAC sont une priorité et peuvent recevoir des formations sur site.

- Le collège Cocteau souhaite mettre en œuvre une formation sur site pour dynamiser les équipes
↳ Réponse : un établissement doit être envisagé dans sa singularité et peut donc mener une formation dans son établissement.

Laurence Gruninger indique que le projet d'école triennal est en cours de réalisation, et que les actions s'inscrivent dans le cadre du projet académique et de BEF.

M. Thénot intervient sur le volet numérique du projet d'établissement :

Ce sera une demande forte de la rentrée au niveau national : ce volet intègre le projet d'établissement et constitue un élément présenté au CA. Ce n'est pas là qu'on parle de l'architecture et du débit. Ce n'est pas le temps d'un débat technique mais celui de la pédagogie, au service de laquelle existe le numérique. On ne fait pas l'impasse sur la technique mais cela se passe ailleurs.

C'est une belle opportunité pour les personnels de direction de prendre le pilotage pédagogique de manière très ferme. C'est aussi un enjeu décisif dans les rapports avec les collectivités territoriales (compétences des équipements pédagogiques : un dialogue à 3 est engagé entre l'EPL (projet et objectifs), la collectivité territoriale (la mise à disposition du matériel nécessaire) et l'état (la formation et l'expertise))

Des questions et des réactions émanent de l'assemblée :

- La question du débit reste cependant posée pour les établissements, on risque un traitement inégalitaire entre les EPLE :

- quelle est notre légitimité pédagogique lorsque les enseignants ne peuvent pas disposer des outils ?
Qu'est-ce que c'est « enseigner le numérique » ?

- Cela va créer une distorsion entre les attentes des enseignants, des élèves, des parents, des usagers et ce qu'on est capable de mettre en œuvre :

Monsieur Thénot reconnaît qu'il existe effectivement une problématique de débit sur ce territoire mais on ne peut attendre des conditions techniques idéales pour avancer sur les pratiques pédagogiques. La question est de savoir comment enseigner avec le numérique. Le rôle du personnel de direction est de veiller à la bonne utilisation des outils.

La cohabitation des ENT ne pose pas de problème de fonctionnement au niveau académique sur le plan pédagogique.

Le risque, c'est justement le traitement uniforme des établissements, qui ne garantit pas une efficacité. L'objectif est d'adapter finement le matériel aux besoins réels des EPLE.

Il faut adapter le projet aux moyens tout en se servant du projet comme levier pour obtenir une mise à niveau du matériel.

Les personnels de direction souhaitent une formation.

Selon M. Thénot, l'expertise du chef d'établissement sur la pédagogie doit lui permettre de ne pas se laisser mener par les « spécialistes » du numérique. Un document d'accompagnement pour la construction du volet numérique, élaboré en collaboration avec quelques personnels de direction, sera adressé aux chefs d'établissement.

Il rappelle les 6 entrées à envisager pour la construction du projet numérique :

- 1) un public cible (niveau, classe, totalité des élèves, un groupe d'élèves, un élève)
- 2) un objectif : 1 compétence, 1 point du programme
- 3) une méthode : hypothèse de l'utilisation d'outils numériques pour répondre au besoin (TBI, enregistrement de podcast, etc.)
- 4) la plus-value attendue de l'utilisation du numérique (elle n'est pas systématique, voire peut être contreproductive, si l'enseignant n'élabore pas simultanément de trace écrite)
- 5) un équipement : pour mettre en œuvre ces 4 points, j'ai besoin de matériels et je les décris. C'est là que va se jouer la discussion avec la collectivité : rendre compte du bien-fondé de la présence de matériels en expliquant leur utilisation. Les besoins seront mieux pris en compte par la collectivité si on est à même de les justifier par l'action pédagogique.

6) la formation : autour du numérique : il y a un EPLE qui a un défi à relever, une collectivité à qui il incombe de répondre aux besoins pédagogiques dans le cadre de la Loi de refondation de l'école, une autorité académique qui a pour mission de former.

Monsieur Thénot conclut : nous commençons à voir avec les yeux de notre âge en pensant que certaines choses sont impossibles alors que les jeunes qui arrivent dans le système scolaire sont prêts à utiliser le label Voltaire.

3 / Présentation des travaux menés en groupes et perspectives

Axe 1 : Synthèse proposée par Laurence Gruninger et Gilles Favard

Rappel des objectifs opérationnels prioritaires du projet de BEF

- 1/ Améliorer la fluidité des parcours en favorisant les liaisons et la mise en œuvre de dispositifs d'aide, ainsi que le développement des PDMF, pour accompagner la réussite des élèves
- 2/ Améliorer le lien école/famille, en redonnant du sens à la scolarité par une communication ciblée pour permettre aux familles et aux élèves d'avoir une meilleure connaissance du système éducatif
- 3/ Accompagner l'élève en difficulté en améliorant la prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers par la formation inter degrés des enseignants

Les deux premiers objectifs ont été travaillés : les modalités d'accueil dans les collèges (carnet de liaison, livret d'accueil, charte du collégien, la recherche de pistes pour l'intégration des parents.)

Il faut comprendre les freins, les spécificités, relativiser les rencontres festives en soulignant le fait que l'école est un lieu d'apprentissage.

Informers les parents, certes, mais comment ? Des pistes sont proposées : remise de bulletins en main propre, organisation de visites dans les classes pour en observer le fonctionnement, travail avec les représentants de parents d'élèves, interpellation des associations (REAP). Si on veut impliquer les familles, c'est au groupe de réflexion sur la prévention de l'illettrisme d'accompagner sur le terrain pour travailler avec les familles en délicatesse avec l'école.

Axe 2 : Alain Louis et Gérard Quenesson rendent compte de l'avancée des travaux :

Rappel des objectifs opérationnels prioritaires du projet de BEF

- 1/ Définir une représentation commune de l'élève connecté, participatif et responsable par la formalisation d'un cadre commun pour définir une culture partagée des enjeux et objectifs pédagogiques liés au numérique.
- 2/ Veiller à un accès au numérique par une dynamique de projets contextualisés aux disparités du BEF pour décrocher l'élève de son environnement et favoriser ambition, réussite et mobilité.
- 3/ Impulser l'innovation pédagogique par une mobilisation des acteurs de formation et de pilotage autour des outils du numérique pour développer des stratégies adaptées favorisant la fluidité des parcours et les liaisons inter degrés et inter cycles.

Le groupe de travail Axe 2 sur le numérique s'est tenu pour cette année à satisfaire aux objectifs fixés. Pour définir une stratégie de déploiement organisée et pour construire les fondements d'une démarche globale objectivée, le groupe a validé le principe d'une enquête destinée aux élèves. Celle-ci prend la forme d'un questionnaire informatique hébergé sur un site Web accessible depuis les établissements. La cible sera, dans un premier temps, les élèves du collège. Ce public est en capacité de fournir des éléments d'information représentatifs car il est fortement confronté à la montée en puissance des environnements numériques. Par ailleurs, la sortie du primaire étant encore très présente, la collecte de données sur le premier degré est rendue possible sans avoir à solliciter les écoles.

La période scolaire la plus propice pour organiser le sondage est le mois de septembre. Le principe du site Web s'est imposé comme étant la méthode la plus adaptée pour mettre en œuvre le dispositif. Cette solution technique permet en effet de saisir et de stocker les réponses à l'aide d'une base de

données, le traitement informatique pourra donc se faire sans aucune retranscription. Une réflexion est engagée sur le possible développement de quelques algorithmes qui pourraient permettre par la suite à chaque établissement d'accéder à des traitements personnalisés. Une cartographie BEF par champ ou problématique pourra également être produite.

Les réponses se font de manière totalement anonyme et sous la responsabilité du professeur principal ou d'un professeur référent, seul détenteur du code d'accès à l'enquête. N'ayant pas recours à un logiciel spécialisé, il n'est pas nécessaire de posséder les adresses électroniques pour inviter les sondés. Une clé codée est attribuée à chaque réponse pour éviter les doublons. Ce dispositif ne nécessite pas d'autorisation CNIL, car il ne contient aucune donnée personnelle.

Le questionnement a été réalisé à partir des problématiques du BEF. Le groupe s'est efforcé de produire un outil simple d'usage qui permet par croisement d'éléments de fournir des données quantitatives et qualitatives concrètes par zone géographique, niveau d'enseignement, discipline, équipement, usages, etc. Les constats réalisés devront permettre à chaque établissement, projet, ou action de définir les priorités propres à chaque environnement en matière de politique de formation, de politique d'équipement, de projets pédagogiques, outillant et facilitant ainsi la formalisation du volet numérique du projet d'établissement.

Une présentation du site dans sa version initiale est faite à l'assemblée générale, il sera hébergé sur le site du rectorat : c'est un questionnaire centré sur l'élève

- Identité, équipement, utilisation à la maison
- Ecole primaire : perception de l'élève de l'usage qu'il avait dans le 1^{er} degré
- Collège : équipement, usage, utile ou pas pour apprendre, complexité des activités mises en œuvre, accès internet
- Questionnement sur l'équipement nomade.

Le groupe travaille également sur les conditions d'une mise en œuvre efficiente du nouvel ENT.

Proposition: mener une enquête auprès des lycéens en modifiant les items, les proviseurs sont invités à y réfléchir. Ouvrir l'enquête aux classes de 3^{ème} des LP.

Axe 3 : Synthèse proposée par les pilotes de groupe

Rappel des objectifs opérationnels prioritaires du projet de BEF

1/ Améliorer la connaissance des métiers et des formations en valorisant l'offre de formation auprès des élèves, des enseignants, des familles et des entreprises et en engageant une démarche prospective des besoins économiques, pour faire évoluer la représentation des formations et rendre cohérent le lien formation/orientation/insertion professionnelle sur le territoire.

2/ Elargir les perspectives des élèves au-delà des limites de leur territoire et enrichir la carte des formations en diversifiant les offres d'apprentissage linguistiques et de formation post bac pour susciter l'ambition des élèves et des familles et ouvrir des perspectives à l'international, en particulier en Europe.

3/ Renforcer le niveau de culture générale des élèves de la maternelle au post bac en identifiant toutes les structures partenariales et en facilitant le lien avec les établissements, pour favoriser l'acquisition d'un socle commun culturel, qui consolide l'exercice de la citoyenneté et réponde aux attentes de la société.

Deux groupes de travail ont été constitués :

Le premier autour de la problématique de l'orientation, de la connaissance des métiers et des formations, du lien avec le monde économique (objectif1 de l'axe 3)

Le deuxième autour de l'offre culturelle et de la pratique des établissements (objectif 3 de l'axe 3)

Premier groupe de travail sur la thématique de l'orientation, qui s'est réuni à deux reprises les 18 avril et 6 Mai 2014. **Blandine Poteaux et Jean-Pierre Menuge en présentent la synthèse :**

Dans un bassin rural, où l'ambition des élèves et des familles doit être dynamisée, la mise en œuvre de forums d'orientation est essentielle.

- Au niveau de la classe de 3^{ème}, 3 regroupements existent sous la forme de forum : Pays-de-Bray (alternativement à Neufchâtel-en-Bray et à Forges-les-Eaux), Vallée de la Bresle, Cany-Barville. Sur

le secteur de Dieppe, plusieurs établissements ont instauré des forums des métiers, en s'appuyant sur les parents volontaires et sur les établissements de formation.

Un 4^{ème} forum est envisagé pour les collèges de Dieppe et alentours pour concentrer les efforts des lycées et CFA, selon un calendrier prévisionnel de novembre 2014 à mars 2015.

En quatre opérations couvrant l'ensemble du territoire, le BEF se donne pour objectif d'impliquer les 2800 élèves de 3ème des collèges.

Le calendrier suivant serait envisagé :

27 Novembre 2014 : Pays de Bray

5 Février 2015 : Dieppe

19 Février 2015 : Cany-Barville

Mars 2015 : Le Tréport (selon la disponibilité de la salle communale)

- A l'issue des classes terminales, la poursuite d'études doit être encouragée. A cette fin, la 5ème édition du forum post-bac du BEF Dieppe-Eu- Neufchâtel se déroulera à Dieppe le 4 décembre 2014, coordonnée par les CIO Dieppe-Eu et Neufchâtel. L'objectif, c'est d'engager une démarche de construction du projet d'orientation

1800 élèves des voies générale, technologique et professionnelle sont concernés par 150 exposants présentant une centaine de formations. Des professionnels participeront pour représenter le lien entre formations et métiers. Des tables rondes ponctueront la journée autour de 3 thèmes: réussir à l'université, classes préparatoires aux grandes écoles : pourquoi pas moi ?, work and study sur le thème des études post-bac à l'étranger.

En amont de cette manifestation, les lycéens de terminale sont préparés sur la base d'un questionnaire élaboré par le CIO et qui est exploité dans le cadre de l'application APB. Cette journée d'échanges est essentielle pour engager la réflexion et le BEF souhaite développer la liaison avec l'enseignement supérieur.

- A la rentrée, des places de BTS, tant en formation initiale qu'en alternance, restent vacantes. Le BEF souhaite susciter une rencontre entre les établissements de formation et les jeunes sans solution à l'issue de leur baccalauréat. Cette rencontre pourrait être organisée avec le soutien de la municipalité dieppoise. En s'appuyant sur un plan de communication élargi, les CIO, en lien avec les lycées, les missions locales et la mission de lutte contre le décrochage scolaire repèreraient les jeunes sans solution et les mettraient en contact avec les formations disposant de places vacantes en initial, en apprentissage dans les CFA publics ou en formation continue au sein du GRETA.

- Aux initiatives locales prises par les établissements avec leurs partenaires particuliers, le BEF propose des actions originales en s'appuyant sur les ressources du CLEE. On se reportera au compte-rendu complet des activités publiées par le CLEE.

Le 22 Janvier 2014 au Lycée Neruda, le CLEE Caux-Bray-Bresle a réédité une rencontre entre une vingtaine d'entreprises représentatives de l'activité économique du territoire et près de 90 enseignants du BEF. La rencontre a commencé par un portrait économique du territoire, en perspective avec les données régionales (diaporama disponible sur le site du BEF). Puis, les enseignants ont pu rencontrer individuellement ou par petits groupes les représentants des entreprises.

Jean-Pierre Menuge invite les participants à se reporter au bilan annuel du CLEE.

Béatrice Delande et Isabelle Roissard présentent les travaux du deuxième groupe sur l'offre culturelle et la pratique des établissements, qui s'est réuni à deux reprises les 14 avril et 13 Mai 2014.

La prise en charge des élèves ne saurait ignorer les richesses de l'action culturelle. Mais comment s'inscrit-elle dans le quotidien de la classe ?

Une enquête est en construction pour établir un état des lieux et déterminer la plus-value des pratiques culturelles. Le souhait est de faire évoluer des pratiques et de constituer des réseaux.

Il a semblé intéressant de produire un catalogue un peu exhaustif de toutes les offres du BEF pour faciliter l'adaptation des nouveaux collégiés.

L'enquête sera mise en forme par Nathalie Dragée, webmestre du BEF, pour une saisie numérique à la rentrée 2014.

Monsieur Thénot rappelle que des bases de données peuvent être interrogées : CANOPE, DAAC (Thierry Morand), DRAC (conseillère à l'éducation culturelle), CRED, collectivités territoriales.

Axe 4 : Des réseaux, des chaînes d'action au service d'une stratégie

Rappel des objectifs opérationnels prioritaires du projet de BEF

1/ Prendre en charge les élèves en voie de décrochage pour une orientation choisie et une restauration de l'estime de soi en intensifiant les relations partenariales et inter établissements.

2/ Développer la formation tout au long de la vie par la mutualisation des ressources des lycées, CFA et GRETA et le mixage des publics, pour ouvrir ou maintenir des formations qui répondent aux besoins économiques du territoire.

3/ Articuler la relation famille/école/partenaire en proposant des outils, des lieux et des thèmes de rencontre pour mieux partager l'accompagnement pédagogique et éducatif des élèves.

Isabelle Delabye et Bernard Brebion rappellent les procédures et l'activité du comité de réseau FOQUALE

La communication est assurée par le site FOQUALE

6 réunions se sont tenues pour définir les besoins et des propositions d'actions Un message va parvenir à l'ensemble des référents pour mener une réflexion sur les actions réalisées (avec le support d'une fiche action)

Organisation de la réflexion du BEF :	
Appel à candidature pour participer au comité de pilotage en septembre 2013. (En référence au BO n° 14 du 4 avril 2013) Définition des missions : assurer la communication ; analyser et définir les besoins ; définir les actions pour mobiliser les EPLE autour du suivi des jeunes décrocheurs, développer l'offre de solutions Comité de réseau dans la continuité de la commission de suivi, qui existait déjà avant la création du BEF.	
Mise en place du comité de réseau FOQUALE : Composition ; organisation; objectifs	
1 chef d'établissement représentant les 23 collèges, les 12 LGT et LP par zone géographique (Dieppe ; Pays de Bray ; Eu le Tréport) 2 représentants de l'enseignement agricole 2 directeurs représentant les 3 CIO 1 IEN-IO coordinatrice du réseau, 1 référent du corps d'inspection, 2 animateurs 6 Réunions : 2 Octobre, 6 Novembre, 5 Décembre 2013 ; 23 janvier ; 24 Mars, 30 Mai 2014 (compte- rendus en annexe) Démarche : état des lieux et analyse des chiffres, échanges par groupe de travail (projets, dispositifs, outils, besoins, bonnes pratiques, sécurisation des parcours, rôle et missions du référent décrochage) Création du site FOQUALE en janvier 2014 qui décline les textes institutionnels, les objectifs les outils, les démarches et procédures, les axes du projet académique, la fiche action téléchargeable : http://foquale-dieppe-neufchatel.spip.ac-rouen.fr/ Actions : MAVEL, passerelles, parcours individualisés, accompagnement, pôle accueil.	Le comité de pilotage souhaite intégrer à sa réflexion : - un CPE référent décrochage - un directeur de SEGPA Une interconnexion entre le site FOQUALE et le site du BEF est envisagée par les webmestres.
Référents décrochage :	
Proposition de nomination d'un référent décrochage pour chaque établissement du BEF. Rencontre des référents décrochage le 05/12/2013 : Définition des rôles et missions, information finalisée le 23 janvier 2014 (voir site).	Mise à jour de la liste des référents

